

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
CENT-UNIÈME CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SEIZIÈME SÉANCE

TENUE LE 2 JUIN 2022

9 h

SALLE DU CONSEIL & VISIOCONFÉRENCE (HYBRIDE)

Présences :

M ^{mes}	Kathy Baig, ing., présidente	M ^{mes}	Carole Lamothe, ing.
	Sophie Larivière-Mantha, ing., prés. supp.		Béatrice Laporte-Roy, ing.
	Anne Baril, ing.	M.	Alain Larocque, CRHA
	Menelika Bekolo Mekomba, ing.		Nathalie Martel, ing.
MM	Maxime Belletête, ing.		Diane Morin, MBA
	Eric Bordeleau, ing.		Catherine Nadeau
	Richard Gagnon	M.	Michel Noël, ing.
	Zaki Ghavitian, ing.		

Observatrices et observateur :

M ^{me}	Joëlle Calce-Lafrenière, Adm.A., MBA	M ^{mes}	Sandra Gwozdz, ing.
M.	Marco Dubé, ing.		Christine Mayer, ing. (jusqu'à 12h)

Absence :

M. Michel Paradis, ing.

ÉTUDE « L'ENTREPRENEURIAT EN GÉNIE AU QUÉBEC ET SON ÉCOSYSTÈME »

Résolution

ATTENDU QUE le plan stratégique ING 20-25 de l'Ordre vise à être un ordre professionnel et une profession qui inspirent en exerçant un leadership d'influence sur la place publique relativement à la protection du public et à la pratique professionnelle ;

ATTENDU QUE plus d'un professionnel en génie sur cinq au Québec est entrepreneur ou compte se lancer en affaires dans les dix prochaines années ;

ATTENDU le point d'information transmis au conseil d'administration lors de la séance du 10 juin 2021 (CDA-2021-196) dans lequel l'Ordre mentionnait lancer des travaux visant à étudier l'entrepreneuriat en génie et à émettre des recommandations ;

ATTENDU QUE l'Ordre a mandaté Aiseo Conseil à la suite d'un appel de propositions pour concevoir l'étude *L'entrepreneuriat en génie au Québec et son écosystème* afin d'accroître l'information disponible sur le sujet ;

ATTENDU QUE l'étude comprend les volets suivants :

- le portrait de l'entrepreneuriat au sein de la communauté du génie québécois ;
- l'apport du génie entrepreneurial à l'économie ;
- les principaux défis et tendances pouvant avoir un impact sur les ingénieurs et ingénieures propriétaires d'entreprise ainsi que ceux et celles qui désirent se lancer en affaires ;
- les meilleures pratiques de juridictions qui se démarquent quant à leur soutien à l'entrepreneuriat dans les secteurs où l'on retrouve la communauté du génie ;

ATTENDU QUE l'étude s'appuie sur les données et constats recueillis afin de formuler des pistes d'actions afin de permettre au Québec d'encore davantage tirer profit du génie entrepreneurial ;

ATTENDU QUE, par l'entremise de cette étude et des recommandations de cette dernière, l'Ordre exercera son leadership d'influence et contribuera à la valorisation de la profession, conformément aux orientations du Plan ING 20-25 ;

ATTENDU QUE la Direction des communications en fait la recommandation :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE l'étude L'entrepreneuriat en génie au Québec et son écosystème.

PROGRAMME NOUVELLEMENT AGRÉÉS

Résolution

ATTENDU QUE le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) a procédé à l'agrément de deux nouveaux programmes le 30 juin 2021 ;

Établissement	Nouveaux programmes agréés
Université Sherbrooke	Génie du bâtiment Génie robotique

ATTENDU QUE ces programmes agréés ne figurent pas au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels ;

ATTENDU QUE ces programmes devraient donner droit aux permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec ;

ATTENDU QUE le Comité sur la formation des ingénieurs a donné son aval à cet ajout au règlement en date du 9 mai 2022 :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE de transmettre les informations pertinentes à l'Office des professions du Québec pour qu'il donne son avis au gouvernement afin de faire inscrire les programmes mentionnés ci-dessus au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels.